

LES DETERMINANTS DE LA PAIX ET DE LA SECURITE EN ITURI : ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

¹Marie Bwasa Mwaikenga, ²Daniel Lukusa Mubenga

¹Assistante de Deuxième mandat à l'Institut Supérieur de Lubutu, province du Maniema, en République Démocratique du Congo. Email: mariebwasas8@gmail.com

²Professeur Associé à l'Université Pédagogique Nationale, République Démocratique du Congo. Email: daniellukusa@gmail.com

Corresponding Author :

To Cite This Article : LES DETERMINANTS DE LA PAIX ET DE LA SECURITE EN ITURI : ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (M. B. Mwaikenga & D. L. Mubenga, Trans.). (2026). Journal of Advance Research in Social Science and Humanities (ISSN 2208-2387), 12(3), 39-43. <https://doi.org/10.61841/nn-ssh-12-3-52>

RESUME

La question de la paix et de la sécurité Ituri, reste l'une des plus complexes de l'espace congolais et plus largement de la région des Grands Lacs. Malgré les interventions militaires, les efforts diplomatiques, les mécanismes de dialogue et les initiatives judiciaires, cette province connaît toujours des cycles de violence récurrents qui révèlent la profondeur des causes structurelles du conflit. Cette analyse entend proposer une lecture critique des déterminants de la paix dans cette Province, et montre que l'instabilité persistante ne peut pas être expliquée par la seule présence des groupes armés. Elle est le produit de facteurs historiques, fonciers, politiques, économiques, sécuritaires et sociaux qui se renforcent mutuellement depuis des décennies. L'analyse montre que la construction durable de la paix va bien au-delà d'une réponse militaire : elle implique une refondation de la gouvernance locale, une régulation juste de l'accès à la terre et aux ressources, une lutte sérieuse contre l'impunité, et une politique de sécurité humaine axée sur la protection des civils et l'inclusion des communautés. L'étude conclut que la stabilité de l'Ituri repose sur une approche intégrée qui relie sécurité, justice, développement social et légitimité institutionnelle dans une même architecture de paix.

MOTS-CLES: *Ituri, consolidation de la paix, sécurité humaine, gouvernance foncière, ressources naturelles, groupes armés, justice transitionnelle, gouvernance locale, République démocratique du Congo.*

ABSTRACT

The challenges of ensuring peace and security in Ituri remain among the most complex, both within the Democratic Republic of the Congo and the Great Lakes region as a whole. Military interventions, diplomatic efforts, dialogue mechanisms, and judicial initiatives have not stopped the province from falling back into recurring cycles of violence, showing how deeply rooted the causes of conflict are. Cet article propose une lecture analytique et critique des déterminants de la paix à Ituri et affirme que l'instabilité persistante ne peut pas être expliquée uniquement par la présence de groupes armés. On the contrary, it is the result of a mix of historical, territorial, political, economic, security and social factors that mutually reinforce each other. L'article soutient que la paix durable requiert bien plus qu'une réponse militaire : il exige une refondation des gouvernances locales, une régulation juste de l'accès à la terre et aux ressources naturelles, une lutte crédible contre l'impunité et une politique de sécurité humaine centrée sur la protection des civils et l'inclusion des communautés. It states that long-term stability in Ituri hinges on an integrated approach that can connect security, justice, social development, and institutional legitimacy within a unified peace architecture.

KEYWORDS: *Ituri, peacebuilding, human security, land governance, natural resources, armed groups, transitional justice, local governance, Democratic Republic of the Congo.*

INTRODUCTION

L'Ituri occupe une place particulière dans l'histoire contemporaine des violences en République Démocratique du Congo. Frontière stratégique, riche en ressources naturelles, traversée par de fortes dynamiques identitaires, elle se présente depuis plusieurs décennies comme l'un des espaces de condensation des contradictions les plus profondes de l'État congolais. Les flambées de violence¹ qui s'y succèdent ne constituent pas une anomalie passagère ni un simple désordre localisé ; elles traduisent au contraire l'enracinement d'une crise plus vaste où se mêlent compétition pour le pouvoir, contrôle des ressources, fragilité institutionnelle, mémoire des violences et transformations régionales de la conflictualité. Ainsi l'Ituri est-elle devenue un laboratoire tragique de la difficulté de construire la paix dans un environnement où la guerre n'est jamais tout à fait dissociée de l'économie, ni la sécurité de la question de la légitimité politique.

Cette persistance de l'insécurité² est d'autant plus troublante qu'elle perdure malgré la multiplication des instruments qui devraient assurer la stabilisation. Des opérations militaires ont été menées, des groupes armés ont été visés, des démarches de désarmement ont été engagées, des mécanismes de dialogue ont été annoncés, et des juridictions nationales ou internationales ont tenté de sanctionner certains des responsables des atrocités. La paix reste pourtant fragile, intermittente, parfois purement déclarative. Les réponses apportées, souvent centrées sur les symptômes, n'ont pas transformé les structures de la violence, comme en témoignent la récurrence des déplacements forcés, la vulnérabilité des civils, les tensions autour de l'accès à la terre, la circulation des armes, la faiblesse de l'administration locale et la plasticité des alliances armées. Les récents épisodes d'attaques contre les populations civiles confirment que l'Ituri demeure exposée à des recompositions permanentes de l'insécurité, dans lesquelles les logiques locales se connectent à des dynamiques nationales et transfrontalières plus larges.

C'est justement à partir de ce constat qu'il faut déplacer le regard. Il ne s'agit donc plus seulement de savoir pourquoi la violence persiste, mais à quelles conditions la paix pourrait devenir structurellement possible. En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement d'identifier les acteurs de l'insécurité, mais de saisir les mécanismes qui rendent possible, voire rentable, leur reproduction. L'enjeu scientifique de cette réflexion est donc d'analyser les déterminants de la paix et de la sécurité en Ituri non pas comme des variables isolées, mais comme les composantes d'un système conflictuel au sein duquel les dimensions foncières, économiques, politiques, sociales et judiciaires se renforcent ou se neutralisent mutuellement. De ce point de vue, l'Ituri n'est pas seulement un champ de bataille ; elle est un lieu où l'échec de la gouvernance engendre de la violence, et où cette violence, à son tour, transforme les modes de gouvernance.

L'objet du présent article est donc d'analyser et de critiquer les facteurs qui influencent la consolidation durable de la paix en Ituri. Il soutient que la sécurité ne peut y être stabilisée par la seule coercition militaire et que toute politique de paix crédible doit porter simultanément sur les économies de prédation, l'insécurité foncière, l'impunité, l'exclusion politique et la vulnérabilité sociale. L'argument central est que la paix en Ituri ne sera durable que si on arrête de la concevoir comme une simple accalmie dans les combats pour la reconstruire comme un ordre politique légitime, socialement inclusif et matériellement soutenable.

ENRACINEMENT STRUCTUREL DE L'INSECURITE EN ITURI

Pour comprendre la crise en Ituri, il faut d'abord revenir à ses ressorts structurels. La violence dans cette province ne surgit pas dans un vide politique. Elle s'inscrit dans une longue histoire où la terre, l'autorité coutumière et l'accès au pouvoir sont devenus progressivement des objets de rivalité. Les tensions foncières³, souvent réduites à des conflits intercommunautaires, sont en réalité le fruit d'un enchevêtrement plus complexe entre mémoire historique, légitimation politique et sécurisation des moyens de subsistance. Lorsque l'accès à la terre dépasse la simple dimension économique pour revêtir une dimension identitaire et symbolique, toute incertitude relative aux droits fonciers peut devenir un moteur potentiel de mobilisations violentes. Le retour des déplacés, les contestations autour des chefferies et l'ambiguïté persistante entre régulations coutumières et normes étatiques entretiennent une conflictualité latente que les arrangements sécuritaires ponctuels ne parviennent pas à faire disparaître.

À cette question foncière s'ajoute la question décisive de la gouvernance des ressources naturelles. L'Ituri n'est pas seulement un territoire de tensions identitaires, elle est aussi un espace de forte convoitise économique, notamment

¹ MAINDO MONGA NGONGA, ALPHONSE, « LA REPUBLIQUETTE DE L'ITURI EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : UN FAR WEST OUGANDAIS », IN *POLITIQUE AFRICAINE*, N° 89, 2003, PP. 181-192. LIRE AUSSI SEVERINE AUTESSERRE AUTESSERRE, SEVERINE, *THE TROUBLE WITH THE CONGO: LOCAL VIOLENCE AND THE FAILURE OF INTERNATIONAL PEACEBUILDING*, CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS, CAMBRIDGE, 2010.

² Sylvia Kavira Muyisa et Richard Matsipa, « Regards pragmatiques et perspectives sur les facteurs de persistance de la crise sécuritaire en Ituri », In *International Journal of Innovation and Scientific Research*, Vol. 31 No. 1 Jun. 2017, pp. 137-152. Lire aussi : Henri Mbuna Dhedonga, Touré Maliaka Sefu, Justin Bahinduka Besisa, Prince Lonu Lotsima, La Province De l'Ituri En République Démocratique Du Congo Face Aux Cycles Des Violences En Répétition. Essai D'une Analyse Comparative Des Dynamiques De 1999 À 2003 Et De 2017 À 2019, In *European Scientific Journal* December 2019, Vol.15, No.35, pp. 105-125.

³ Thierry Vircoulon, « Ituri : Résurgence du conflit et échec de la politique de consolidation de la paix », In *Études de IFRI*, juin 2021, p.22.

autour de l'or et des circuits de taxation qui y sont liés. Dans ces cas-là, la guerre a tendance à se transformer en moyen de régulation économique tout autant qu'en conflit politique. Les groupes armés ne prospèrent pas seulement quand l'État est faible ; ils se maintiennent aussi parce qu'ils s'ancrent dans des économies parallèles de prédation, de contrebande et de captation des rentes. Cela signifie que tant que les ressources alimentent les réseaux violents plus vite qu'elles renforcent les institutions légitimes, la paix ne peut progresser. Pour consolider la paix, il faut donc transformer en profondeur les systèmes de contrôle, de traçabilité et de redistribution, sans quoi la richesse du sous-sol continuera à alimenter l'insécurité du territoire. Groupe International de Crise

Cependant, on ne saurait réduire la violence iturienne aux seuls facteurs économiques ou fonciers. L'insécurité contemporaine tient aussi à la capacité des acteurs armés à se recomposer sans cesse. Un des principaux traits du conflit en Ituri est la fluidité des appartenances militaires, la porosité entre revendications communautaires et logiques criminelles, et la possibilité pour d'anciens combattants de se remobiliser au gré des opportunités politiques et matérielles. Cette plasticité rend fréquemment caduques les approches qui conçoivent la paix comme le simple résultat d'un accord avec quelques chefs de guerre identifiables. En fait, tant que les incitations à la violence sont plus fortes que les garanties offertes par la paix, les groupes se morcellent, changent de nom, déplacent leurs zones d'influence et réinventent leur légitimité. Les reprises des armes observées ces dernières années montrent bien que la démobilisation sans réintégration solide peut produire une paix statistique de courte durée, mais rarement une paix sociale durable.

Cette difficulté est renforcée par le fait que l'Ituri soit placée dans un environnement régional instable. Les violences ne s'y développent pas de façon strictement endogène ; elles interagissent avec des circulations transfrontalières d'armes, de combattants, de marchandises et d'intérêts stratégiques. Des attaques et de la présence de groupes comme les ADF nous rappellent que les menaces sécuritaires dans l'Ituri ne sont pas seulement le fait de conflits communautaires localisés, mais bien d'un faisceau plus large de violences armées dont les répertoires opérationnels se transforment. L'emploi d'armes plus sophistiquées et l'intensification des attaques à l'encontre des civils alourdissent le coût humain de l'insécurité tout en mettant à jour les limites des réponses classiques de stabilisation. La province se trouve alors prise en tenaille : elle doit gérer ses fractures internes tout en amortissant les chocs d'une conflictualité régionale plus large.

Dans ce cadre, la question de la sécurité ne peut pas se limiter à la seule présence de forces armées nationales ou internationales. Pour que les dispositifs de protection des civils soient efficaces, ils doivent s'appuyer sur une articulation entre présence sécuritaire, capacité d'anticipation, renseignement de proximité et confiance communautaire. Mais cette confiance est encore fragile quand les populations voient dans l'intervention armée quelque chose d'intermittent, de tardif ou insuffisamment responsable. Aussi la sécurité en Ituri ne dépend-elle pas seulement du volume de force déployé, mais de la qualité de l'ancrage institutionnel de cette force, de sa capacité à dissuader les attaques, à réagir rapidement et à s'inscrire dans une stratégie globale de restauration de l'autorité publique. C'est dans ce sens que les mécanismes d'alerte précoce, les patrouilles de protection et les modalités de coordination avec les acteurs locaux revêtent toute leur importance. La paix ne se construit pas seulement face à la violence, mais aussi grâce à la crédibilité de ceux qui prétendent la prévenir.

Toutefois, même une amélioration relative de la situation sécuritaire resterait fragile si elle n'était pas accompagnée d'un traitement sérieux de l'impunité. L'expérience iturienne a démontré que les accords de circonstance et les compromis sécuritaires pouvaient réduire temporairement le niveau de violence sans transformer pour autant les normes politiques qui la rendent possible. Quand les auteurs de crimes de masse rentrent dans les circuits de pouvoir sans rendre compte de leurs actes, le message adressé aux communautés est profondément destructeur : la violence n'apparaît plus comme une rupture de l'ordre, mais comme une voie d'accès possible à la reconnaissance, à la négociation et parfois à l'intégration. La justice n'est donc pas un luxe post-conflit, mais une condition de possibilité d'une paix crédible. Les poursuites judiciaires engagées à l'échelle internationale ont bien créé des précédents importants, notamment sur le thème du recrutement d'enfants, mais elles n'ont pas permis de démanteler les systèmes locaux de protection des auteurs d'abus. L'enjeu est alors moins celui d'une justice spectaculaire que celui d'une redevabilité effective, visible et socialement significative.

Cette exigence de justice doit être comprise au sens large. Elle porte bien sûr sur la sanction pénale des crimes les plus graves, mais elle implique aussi la reconnaissance des souffrances, la réparation des préjudices, la restitution des droits violés et la reconstruction du lien civique. Dans une province où les violences ont profondément modifié les relations entre les communautés, la logique punitive seule ne suffit pas à rétablir la confiance. Des mécanismes liant vérité, mémoire, réparation et traitement des spoliations foncières pourraient permettre d'établir une paix moins superficielle, à condition toutefois qu'ils ne soient pas manipulés à des fins politiques et qu'ils demeurent en phase avec les attentes sociales réelles. La consolidation de la paix demande donc une justice capable de parler à la fois au droit, à la mémoire et à l'expérience quotidienne des populations affectées.

MUTATIONS CONTEMPORAINES DE LA VIOLENCE ET INSECURITE EN ITURI

L'analyse des facteurs de la paix en Ituri serait incomplète sans tenir compte des dimensions sociales de la sécurité. Une société constamment confrontée à l'extrême pauvreté, aux déplacements de population, à la perte de l'accès à l'école, aux vulnérabilités sanitaires et à l'absence de perspectives économiques devient plus perméable aux logiques de violence. Ce n'est pas parce que la pauvreté engendrerait mécaniquement la guerre, mais parce qu'elle affaiblit les capacités de résistance sociale, fragilise les compromis communautaires et réduit l'attractivité concrète de la paix. Dans

les endroits où l'État ne joue plus ni le rôle de protecteur ni celui de redistributeur, l'ordre armé finit par apporter, même de façon brutale, des formes de régulation que les institutions formelles ne fournissent plus. C'est pourquoi il faut concevoir la consolidation de la paix comme une politique de réduction des vulnérabilités. Les services sociaux de base, l'école, les soins, les infrastructures de circulation, les débouchés économiques locaux et l'accueil des déplacés ne relèvent pas d'un agenda périphérique au sécuritaire ; ils en sont un des fondements.

Vu sous cet angle, l'un des principaux écueils des politiques publiques et internationales menées en Ituri a souvent été leur morcellement. Trop souvent, les actions de sécurité, humanitaires, judiciaires et socio-économiques ont été pensées avec des temporalités différentes, des priorités concurrentielles et des chaînes de décision mal coordonnées. Une province peut se trouver à la fois dans un renforcement militaire, un affaiblissement humanitaire, une stagnation judiciaire et une paralysie foncière ; alors, la stabilité apparente dissimule en réalité une crise déplacée plutôt que résolue. Au contraire, une approche réellement transformatrice devrait reconnaître que les déterminants de la paix sont interdépendants. Désarmer sans réintégrer, protéger sans juger, dialoguer sans redistribuer, ou reconstruire sans reconnaître les injustices passées, revient souvent à déplacer les foyers de tension plutôt qu'à les résorber. Les analyses de systèmes complexes appliquées aux conflits montrent justement que les violences prolongées se reproduisent par des boucles de rétroaction entre impunité, rente, marginalisation et peur.

DÉTERMINANTS SÉCURITÉ

C'est ici qu'il faut redemander la notion même de consolidation de la paix. Bien trop souvent, on la confond avec la simple restauration de l'ordre ou avec la baisse momentanée du nombre d'attaques. Ou, en Ituri, une paix authentique ne peut pas se définir seulement par une absence relative de combats. Elle suppose la reconstruction progressive d'un cadre politique au sein duquel les conflits d'intérêt, les différends fonciers, les frustrations communautaires et les revendications de justice soient réglés par des institutions perçues comme légitimes et non par la violence. La consolidation de la paix ne désigne donc pas un état final, mais un processus conflictuel de transformation des rapports de pouvoir. Cela implique des choix difficiles, des réformes de gouvernance, des mécanismes de dialogue durables et une volonté politique suffisamment forte pour résister aux intérêts qui prospèrent sur l'instabilité.

Ainsi, les chances de paix en Ituri dépendent moins d'une initiative isolée que de la cohérence d'une architecture globale. Il faut que la terre cesse d'être une matrice permanente de litige, que les ressources soient gérées de façon transparente et socialement redistributives, que les mécanismes de dialogue soient institutionnalisés et non conjoncturels, que les programmes de désarmement aboutissent à de vrais parcours de réintégration et que la justice redevienne une expérience concrète de l'État et non une lointaine promesse. Dans cette perspective, la participation des femmes, des jeunes, des autorités coutumières, des déplacés et des organisations communautaires n'est pas un surplus normatif, mais une condition de solidité politique. La paix négociée au-dessus des sociétés reste toujours vulnérable à l'effondrement, tandis qu'une paix construite avec elles possède une capacité d'enracinement et de résilience accrue.

CONCLUSIONS

L'Ituri rappelle avec force qu'aucune paix durable ne peut naître là où la violence est nourrie à la fois par l'insécurité foncière, l'économie de prédation, la fragilité institutionnelle, l'impunité et la vulnérabilité sociale. La réduire à une question d'ordre public ou à une simple prolifération de groupes armés serait faire peu de cas de la profondeur de ses ressorts. L'analyse menée dans le présent article montre au contraire que la paix et la sécurité en Ituri relèvent d'un équilibre politique, économique, juridique et social dont chaque composante est conditionnée par les autres.

La paix ne pourra être consolidée dans cette province qu'en rompant avec les approches fragmentaires qui ont longtemps guidé les interventions. La sécurité militaire seule ne suffit pas si elle n'est pas accompagnée d'une gouvernance juste de la terre et des ressources, d'une justice crédible, d'institutions locales légitimes et d'une amélioration tangible des conditions de vie des populations. Cela signifie que la paix en Ituri ne dépend pas uniquement de la fin des combats, mais bien de la capacité à rendre l'ordre pacifique plus légitime, plus utile et plus protecteur que l'ordre violent.

Ainsi, l'avenir de l'Ituri se joue dans la possibilité de transformer une province longtemps gouvernée par l'urgence sécuritaire en un espace régulé par le droit, la participation politique et la justice sociale. Ce n'est qu'à cette condition que la consolidation de la paix pourra cesser d'être un horizon incertain pour devenir une dynamique institutionnelle durable.

BIBLIOGRAPHIE

1. Autesserre, Séverine, *The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding*, Cambridge University Press, Cambridge, 2010.
2. Kavira Muyisa, Sylvia et Matsipa, Richard, « Regards pragmatiques et perspectives sur les facteurs de persistance de la crise sécuritaire en Ituri », *International Journal of Innovation and Scientific Research*, vol. 31, n° 1, juin 2017, pp. 137-152.
3. Maindo Monga Ngonga, Alphonse, « La républiquette de l'Ituri en République démocratique du Congo : un Far West ougandais », *Politique africaine*, n° 89, 2003, pp. 181-192.
4. Mbuna Dhedonga, Henri, Maliaka Sefu, Touré, Bahinduka Besisa, Justin et Lonu Lotsima, Prince, « La Province de l'Ituri en République démocratique du Congo face aux cycles des violences en répétition. Essai

- d'une analyse comparative des dynamiques de 1999 à 2003 et de 2017 à 2019 », *European Scientific Journal*, vol. 15, n° 35, décembre 2019, pp. 105-125.
5. Vircoulon, Thierry, « Ituri : résurgence du conflit et échec de la politique de consolidation de la paix », *Études de l'IFRI*, juin 2021, p. 22.